



# « VAUX INFOS »

Lettre d'information  
du Conseil municipal de Vaux-sur-Somme



La page 2016 va bientôt se tourner emportant avec elle ses bons et ses mauvais moments.

Ci-dessous notamment vous trouverez un article concernant nos finances qui nous apporte un certain optimisme pour aborder cette nouvelle année, bien que de nombreux dossiers soient à traiter (éclairage public, école, église, salle polyvalente...).

L'équipe municipale reste plus que jamais mobilisée pour mener à bien nos projets de mise en valeur de notre commune pour le bien être de tous.

Nous vous souhaitons avec l'ensemble du conseil municipal à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

*Philippe GOSSELIN*  
*Maire de Vaux-sur-Somme*



## BUDGET DE LA COMMUNE

Entamée en 2014, la baisse de la dotation forfaitaire des communes versée par l'état se poursuit en 2016. Cette baisse correspond à l'effort net demandé aux collectivités locales pour le redressement des finances publiques. Pour notre commune, cette diminution est de 3525 € en 2016, qui, ajoutée aux années précédentes, représente une baisse globale de plus de 12 000 €.

Malgré cette restriction des finances publiques, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes locales directes.

En revanche, le remboursement de l'emprunt de 20 ans pour la construction de la salle des fêtes s'achève cette année, ainsi que le solde du paiement du tracteur. La fin de ces remboursements va permettre de dégager 20 000 euros de trésorerie en 2017.

Deux autres emprunts courent encore jusqu'en 2019. Il s'agit du financement de la nouvelle mairie et de la réfection du chemin d'Heilly, représentant respectivement 11000€ et 5280€.

Pour 2017, des priorités seront décidées dans la limite du budget disponible, pour la réalisation des travaux d'entretien les plus urgents de nos biens communaux (église, école, mairie, salle polyvalente).





## LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

### Qu'est-ce que le PLUI ?...

C'est un document d'urbanisme qui, à l'échelle du Val de Somme, définit un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Il fixe les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire. Il s'agit du document qui définit le droit du sol à la parcelle.

En se lançant dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la Communauté de Communes va définir le devenir de son territoire à horizon 2030.

Elaborer un tel document, c'est avant tout imaginer le territoire dans 10-15 ans, s'interroger sur son devenir et son rôle dans une société en constante évolution.

Il faut en moyenne 4 ans pour aboutir à un document opposable. Le Val de Somme devrait approuver son PLUI fin 2019.

### Une nécessité pour le territoire :

Les activités quotidiennes des habitants ne se font plus au sein d'une même commune, ni même au sein d'un même bassin de vie. L'échelle intercommunale est davantage pertinente pour améliorer la qualité de vie des habitants.

80 % des communes du Val de Somme n'ont pas de document d'urbanisme ou présentent un document d'urbanisme ancien. L'élaboration de ce PLUI va permettre de prendre en compte les évolutions socio-économiques du territoire, des flux qui l'organisent, des modes de vies de ses habitants etc...

De nombreuses thématiques seront abordées au cours de l'élaboration de ce document : la démographie, la sociologie, l'économie, les commerces, les services, les équipements, le tourisme, la mobilité, l'environnement, l'agriculture, les friches, le patrimoine bâti et paysager, les marchés de l'immobilier et du travail, etc...

### Un cahier de concertation pour vos remarques :

Il a pour objectif de recueillir, tout au long de l'élaboration du PLUI, les remarques, observations et questionnements des habitants concernés.

Vous pouvez venir en mairie, aux heures d'ouverture, pour déposer librement une remarque.

Il est également possible d'envoyer un courrier qui sera annexé au registre.

Les remarques feront régulièrement l'objet d'échanges sur leur prise en compte ou non dans le PLUI dans le cadre de réunions de travail.



## **UNE NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE**

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, le secrétariat de mairie a connu un changement.

Au mois de Juillet 2016, à la suite de son congé maternité, Sandra BRICOUT, actuelle secrétaire, nous a annoncé son désir de quitter la Commune.

Audrey Pronier étant en remplacement depuis le mois de Juillet 2015 et c'est avec logique que Monsieur le Maire lui a proposé la reprise de ce poste, autant pour la Commune, que pour le Syndicat d'Eau ou encore le Sisco.

Audrey a accepté mais avec des obligations de changement d'horaires liés à une opportunité de travail qui lui a été proposée en janvier 2016.

Désormais les permanences d'accueil se font donc le mercredi matin de 9h à 12h et le 1er et 3e samedi du mois de 8h à 11h.

Présentation : Native d'Albert, Audrey a 31 ans, elle vit à Fricourt. C'est en Juillet 2015 que Monsieur le Maire lui donne sa chance et lui ouvre les portes d'un avenir certain. Elle officie également à Morcourt, et pour le Sisco de Cerisy.

C'est une personne disponible, sur qui vous pouvez compter et à qui vous pouvez vous adresser sans aucun souci.

Nous souhaitons à Audrey un bel avenir dans notre Commune.



Audrey PRONIER

## **L'ARRIVE DE LA FIBRE OPTIQUE**

Facteur clé d'attractivité et de développement du territoire, l'accès au très Haut Débit est devenu essentiel au quotidien des habitants et acteurs économiques.



### **Le rôle de l'état et des collectivités territoriales :**

Pour éviter le développement de la fracture numérique et territoriale, l'état a voulu mettre en place un schéma de cohérence nationale entre les initiatives privées et publiques. Ainsi, Le Syndicat mixte Somme numérique qui regroupe le Conseil départemental, Amiens Métropole et les Communautés de Communes de la Somme, a adopté en 2011 un programme ambitieux de déploiement du Très Haut Débit dans tout le département, soutenu par l'Etat, le fonds européen FEDER et le Conseil régional.

Le premier programme d'investissement porte sur 60 000 foyers qui seront raccordables à la fibre optique d'ici 2018. Ce programme concerne 3 zones du département, soit une centaine de communes, dont celles de la Communauté de Commune du Val de Somme.

L'objectif est d'atteindre 70% de lignes du département couvertes par la fibre optique à 100 Mbits/s à l'horizon 2022, et 100% à l'horizon 2030.

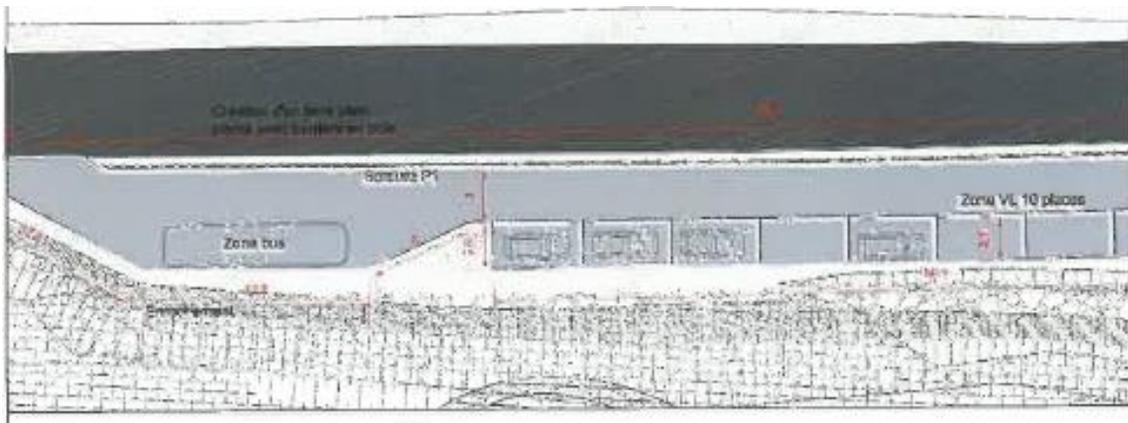
### **Le chantier de la fibre optique à Vaux sur Somme :**

Comme vous avez pu le constater, ces travaux ont été entrepris dans notre village cet été. Des câbles ont été tirés dans des tranchées sous les trottoirs et dans des fourreaux existants, et des boîtes ont été posées pour raccorder les câbles de fibre optique. Tous les foyers du village sont maintenant en mesure d'être raccordés.

A ce jour, la date de commercialisation des accès Fibre optique n'est pas précisée, elle devrait commencer au courant 2017, voire 2018.

## ACCES AU SITE DES ETANGS DE LA BARETTE

A hauteur de la Fontaine Bleue notre commune est propriétaire d'une bande de terre dont le parking actuel. Pour en effectuer l'aménagement le Conseil Départemental devant être propriétaire juridiquement, a sollicité la commune pour acquérir cette bande de terre. Après estimation par les services des domaines (900,00€ H.T.) le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur de cette vente. Courant 2017 l'aménagement d'un parking permettant le stationnement de bus, de 10 véhicules légers et d'une place pour personnes à mobilité réduite devrait voir le jour.



## REDERIE

La vingtième réderie de l'Association de pêche fut un réel succès. Malgré un temps maussade cette manifestation a tenu toutes ses promesses grâce à une équipe de bénévoles toujours plus performante. Pour cette vingtième édition nous avons eu le plaisir d'accueillir la toute jeune troupe de twirling bâton de Villers Bretonneux. Félicitations et bravo pour leur démonstration.



## Noces d'Or

Le 25 juin 2016, Raymond et Marie-Yvonne BOULLY-LHERBIEZ se sont redit OUI devant Philippe Gosselin, Maire de Vaux sur Somme, 50 ans après le jour de leur mariage.

Michel Delaplace, également présent à cette cérémonie des noces d'or, se souvient très bien de ce mariage, le 25 juin 1966, car c'était le premier qu'il célébrait en tant que maire.

Aujourd'hui, Raymond et Marie- Yvonne vivent paisiblement à Fouilloy entourés de 6 enfants, 18 petits-enfants et 3 arrière petits enfants..



## LA FÊTE DU 14 JUILLET

Sous un ciel bleu picard, le Maire Philippe Gosselin et Michel Delaplace ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts . Un verre de l'amitié fut ensuite offert en mairie ; un moment convivial où les personnes présentes ont pu échanger sur les nouvelles, projets et observations.



## FESTI'VAUX 2016

La cinquième édition du *FESTIVAUX* s'est parfaitement déroulée ce samedi 29 octobre, dans une ambiance festive et chaleureuse. Comme à son habitude depuis son origine, l'équipe organisatrice a sélectionné des musiciens locaux pour leur offrir une scène digne des salles de spectacles, et pour ravir un public fidèle et curieux de découvrir de nouveaux sons. Cinq groupes se sont produit sur scène offrant chacun des styles musicaux différents : blues, Rock psychédélique, rock français, boggie ou reggae. Cette manifestation organisée par l'association *FESTIVAUX*, dont le siège est à Vaux sur Somme, construit régulièrement sa notoriété, relayée par la presse et les radios locales.



## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2016

Le Maire et son conseil municipal, ainsi qu'une partie des habitants de la commune, se sont rendus aux monuments aux morts pour un hommage aux soldats morts pour la France.

2016 fut le 100<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Verdun et des combats de la Somme. Il faut rappeler le combat titanesque de 300 jours ininterrompus et de 300.000 morts.

Un siècle après il est important de rendre cet hommage aux milliers de sacrifiés avec l'expression d'une reconnaissance éternelle pour le sacrifice de leur vie au service de la défense de la nation.

Le message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense lu par Monsieur le Maire a insisté sur l'importance de veiller à ce que nos enfants poursuivent cet indispensable devoir de la Mémoire.



## MANIFESTATIONS 2017

**15 Janvier 2017 :**  
**Bourse toutes collections / ALVS**

**05 Février 2017 :**  
**Repas tripes / Société de Chasse**

**Avril 2017 :**  
**Pâques / Chasse à l'œuf**

**13 Mai 2017 :**  
**Salon du loisir créatif / ALVS**

**17 Juin 2017 :**  
**Fête des écoles**